



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome				
Date	Mercredi 18 octobre 2023	Heure de départ	12 h 55	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 15 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	7	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions	44
Paris mutuels	\$167,964			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fenton Platts	John Dorion	Emma Pote

Rapport sur les courses de la journée : « »

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Examen du comportement adopté par les jockeys, J. B. Botello et Josh Scott, après la Course 7, disputée le 9 octobre 2023.

Le jockey, Josh Scott, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 500 pour son mauvais comportement.

Décision TB #2394165

Après la Course 2, le jockey, Ed Walton, a été autorisé à se retirer du restant de ses montures.

Examen de film :

Course 7, disputée le 9 octobre 2023, impliquant Josh Scott et J. B. Botello.

M. Botello s'est vu imposer une suspension de conduite d'une journée à être purgée le jour de l'ouverture de la Saison des chevaux de race *Quarter Horse* sur l'hippodrome d'Ajax Downs.

Décision TB #2394090

Courses :

44 inscriptions

Course 1 – Le #2, “Papa Chase Now”, trébuche légèrement au départ.
Rien à signaler pour le reste.

Course 2 – **Avis de faute** déposé par le jockey du #3, (C. Jeschke), arrivé en 3^e position, contre celui du #4, (A. Sanchez), arrivé en 1^{re} position, après le départ, et du jockey du #2, (R. Isaacs), contre celui du #3, dans le dernier droit.

Lors de l’examen des angles des caméras de la tour frontale et de la panoramique du haut, on a pu constater que le #2 était à l’origine de l’incident pour le #3 et que le #4 n’est pas responsable de la diminution de l’espace entre les #3 et #4.

L’avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/6PhLdkR4Qgl>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le juge de départ a signalé que le dispositif d’attache du licol basculant de la stalle du #5, “Kati on Fire”, n’était pas opérationnel et que le cheval ne devait pas porter le licol basculant.

Cette information a été annoncée au public par le système de communication et a été ajoutée au flux vidéo sur les écrans de télévision.

Rien à signaler pour le reste.

Course 6 – **Enquête** des commissaires pour les #2, (R. Isaacs), arrivé en 4^e position, et #3, (C. Jeschke), arrivé en 5^e position, approchant la ligne d’arrivée. Lors de l’examen des angles des caméras de la tour frontale et de la panoramique du haut, on a pu constater que le #2 déviait rapidement vers l’extérieur vers le #3 en freinant l’élan de ce dernier, en lui coûtant la 4^e position. Le #2, arrivé en 4^e position, a été placé en 5^e position pour avoir provoqué l’obstruction.

Aucune sanction n'a été imposée au jockey, R. Isaacs, car il s'agissait d'une erreur de cheval.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/JGGFBzHxXpw>

Course 7 – ***Ontario Sired Stakes Derby***

Le #8, “Adreamtobuildakisson”, a trébuché légèrement au départ, mais s'est rétabli par la suite.

Le #2, “Firstprize Charlotte”, est parti lentement et a fait une course erratique. Rien à signaler pour le reste.